

REDICTION & ADMINISTRATION: ROUBAIX, rue de Vill'Abreuville, N° 18

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURNAI 3 mois, 4 fr. 80. - Un an, 14 fr. - WORLD & correspondants Internationaux 3 mois, 6 fr. - Un an, 24 fr.

ANNONCES: 1^{re} page, 10 fr. 2^e page, 8 fr. 3^e page, 6 fr. 4^e page, 4 fr. 5^e page, 3 fr. 6^e page, 2 fr. 7^e page, 1 fr. 8^e page, 1 fr. 9^e page, 1 fr. 10^e page, 1 fr.

REVUE DE LA PRESSE

Journal Republicain quotidien

GENS D'ÉGLISE

Le révérend père d'Audiffert, obscur prédicateur des Landes, a voulu se signaler à l'attention de ses supérieurs et de ses collègues, en se livrant en chaire à une étrange violence contre les journaux. « J'ai été de tout temps, dit-il, dénonçant cette neutralité qui est qu'un mensonge et un véritable trompement. Ce bouilliant apôtre... de la réaction... à 44 ans, tout évangélique, de se tailler un piedestal pour continuer sa petite manifestation et laisser couler des torrents d'inocence facile. »

LE BELGIQUE

Nous avons sous les yeux un numéro du journal le *Vlaminghe Illustratie*, édité par le parti flamand et paraissant à Bruxelles, qui montre dans toute leur vérité les sentiments de ce parti non-seulement envers l'Allemagne d'un côté et envers la France de l'autre, mais surtout envers la patrie belge elle-même, dont l'indépendance paraît singulièrement méprisée par le journal en question. « Au reste, nous n'avons pas besoin de nous livrer à des commentaires: Les citations suivantes nous le montrent tout à fait nettement. « Nous sommes les seuls à nous occuper de la Belgique, et nous sommes les seuls à nous occuper de la France. »

DISCOURS DE M. DEVELLE

M. Develle, ministre de l'Agriculture, a prononcé un discours au Congrès agricole de Valenciennes. Il a parlé de la situation de l'agriculture française et de la nécessité de réformer les lois relatives à la propriété foncière. « L'agriculture française est en proie à une crise grave, dit-il. Elle souffre de la concurrence étrangère et de la décadence de nos méthodes. Il faut donc réformer les lois qui régissent la propriété foncière, afin de permettre à l'agriculture française de reprendre son essor. »

LE DUEL ISAC-ROCHFORD

Paris, 13 mai. — M. Rochefort et M. Isac ont été tués par un duel. M. Rochefort a été tué à la tête et M. Isac a été tué à la poitrine. Le duel a eu lieu à 11 heures du soir, dans un jardin de la rue de Valenciennes. Les témoins de M. Rochefort étaient MM. de la Roche et de la Roche. Les témoins de M. Isac étaient MM. de la Roche et de la Roche.

LA FRONTIÈRE FRANÇAISE

Paris, 13 mai. — Des mesures militaires ont été prises pour la défense de la frontière française. Les troupes ont été renforcées et les fortifications ont été réparées. « Les mesures militaires ont été prises pour la défense de la frontière française. Les troupes ont été renforcées et les fortifications ont été réparées. »

TORPILLEUR PERDU

Cherbourg, 13 mai. — Le torpilleur Edmond Flourens a été perdu. Il a été vu à 10 heures du soir, dans le large de Cherbourg. « Le torpilleur Edmond Flourens a été perdu. Il a été vu à 10 heures du soir, dans le large de Cherbourg. »

LES SAUTERELLES

Paris, 13 mai. — Les sauterelles ont été vues à Paris. Elles ont été vues à Paris, dans le jardin de la rue de Valenciennes. « Les sauterelles ont été vues à Paris. Elles ont été vues à Paris, dans le jardin de la rue de Valenciennes. »

Faits Divers

UN SOLDAT CONDAMNÉ À MORT. — Alger, 13 mai. — Le soldat de guerre l'Algérie condamné à mort le soldat Gaudin, qui avait frappé un officier en posant un genou sur le sol, a été exécuté par un peloton de fusiliers. « Le soldat de guerre l'Algérie condamné à mort le soldat Gaudin, qui avait frappé un officier en posant un genou sur le sol, a été exécuté par un peloton de fusiliers. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LA QUESTION DES COURSES

Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. « Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. »

LA QUESTION DES COURSES

Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. « Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. »

LA QUESTION DES COURSES

Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. « Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. »

LA QUESTION DES COURSES

Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. « Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. »

LA QUESTION DES COURSES

Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. « Le projet de loi relatif à la suppression des courses de chevaux a été discuté en séance. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »

LES DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. « La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. »